

M a g ' +
Spécial

Prévention et Sécurité



Page 2
L'éditorial du Maire

Page 4
Le service Jeunesse

Page 7
3 questions à
Dominique Honetzy

Page 10
La Police Municipale

Page 14
La question vue
par 3 commerçants
pennois

Page 17
Mohamed Sadani,
président de
"Nouvelle Ere"

Page 18
La Maison de la Justice
et du Droit



“Une autre idée du mieux vivre ensemble”

Les actions de prévention, des services publics forts, des espaces et des biens communs partagés, le développement des solidarités, sont – j’en suis convaincu – parmi les meilleurs remparts contre l’insécurité et les peurs qu’elle génère. Le programme sur lequel les Pennois m’ont accordé leur confiance, intégrait cette conception de la tranquillité publique, cette autre idée du mieux vivre ensemble. Et, tel est le sens permanent de notre engagement. En témoignent les pages qui suivent et qui vous permettront – je l’espère – une

meilleure perception de l'action municipale dans ce domaine. Pourquoi évoquer ainsi la question de la sécurité et de la prévention ? Je sais qu'elle préoccupe certains d'entre vous, aussi j'ai choisi d'y répondre sans détour, ni faux fuyants. Je suis parfois interpellé par des Pennois qui me parlent d'incivilités, de délits, de violence, dégradant leur vie déjà si dure.

“L'insécurité prospère sur le terreau des inégalités”

Je partage leur émotion, leur indignation, leur colère et il est légitime de s'en préoccuper. C'est le rôle et le devoir d'un maire. Je veux leur dire cependant que ce n'est ni dans la surenchère consistant à stigmatiser un groupe, une catégorie sociale, ni dans la recherche de bouc émissaire, encore moins en opposant les Pennois entre eux, que nous trouverons la solution à ce problème. De même, recourir à des caméras de surveillance coûteuses et à l'efficacité improbable, à la seule répression, exacerber l'angoisse du lendemain, constituent autant de fausses réponses, et nourrissent amertumes, replis sur soi, indifférences. Tout cela vise à masquer les désengagements de l'État et les politiques nationales qui réduisent à la portion congrue les moyens de l'Éducation nationale, de la Justice, de la Police, des Transports, de la Culture, de la Santé. Nous avons été informés que désormais, le poste de Police de la Penne ne sera ouvert au public que

deux heures par jour, du lundi au vendredi. Nous avons néanmoins reçu l'engagement d'une présence de deux agents, dévolus à des missions de terrain sur la commune. Nous demeurerons bien entendu vigilants quant au respect de ces engagements, compte tenu de l'expérience que nous avons vécue, lors du départ de la Gendarmerie en 2001(*).

“La sécurité exige des choix solidaires”

Autre menace actuelle : la réforme des collectivités territoriales qui – en l'état – privera les communes de leurs compétences et de leur autonomie financière. Altérant un peu plus une société déjà malade de ses inégalités. Or, c'est sur ce terreau-là que prospère l'insécurité. Et c'est néanmoins dans ce contexte que nous continuons de résister et d'agir pour préserver et développer un service public communal et des équipements de qualité, renforcer la présence humaine sur le terrain et le lien social, privilégier concertation, proximité, dialogue et partenariats. La sécurité exige des choix solidaires, équitables, responsables, où l'argent ne constitue pas la boussole de l'action publique. C'est n'est qu'ainsi, j'en suis persuadé, que peut être assurée la tranquillité de tous.

Pierre Mingaud

(*) Se référer au paragraphe page 13.

S e r v i c e J e u n e s s e

Au cœur
des stratégies
d'accompagnement
et de prévention,
pour les
8/25 ans.
Il contribue
à faire grandir les
jeunes Pennois,
et les aide à
franchir les
obstacles.



“La force de notre travail :
la confiance et la proximité”

Créé en 1991, le service municipal dédié à la Jeunesse est devenu au fil des années un lien indispensable pour les jeunes Pennois. Tout y est mis en œuvre pour que le parcours d'obstacles de chacun soit le moins difficile possible. Marc est l'animateur référent des 8/15 ans. Djamel lui, a en charge les 16/25 ans. Tous deux sont aidés dans leurs missions, par quatre jeunes animateurs vacataires, et par Nathalie pour les tâches administratives, l'accueil, la préparation des dossiers, les plannings. Tous forment une





équipe soudée au service d'un public parfois à peine plus jeune qu'eux. Soutien scolaire gratuit pour les élèves du primaire et du secondaire, préparation à différents stages (BAFA, surveillant de baignade par exemple), opération "Sport dans la ville", animations de quartier, accueil en soirée, sorties à l'extérieur de la commune, démarches préventives en matière de santé avec l'Espace Santé Jeunes, suivi des actions dans le cadre du CISPD (*), aide à la recherche d'emploi, à l'insertion sociale et professionnelle avec la Mission Locale, chéquier "Pass contact" pour leur faire bénéficier de réductions sur des activités culturelles et sportives (patinoire, bowling, karting, laser game, cinéma), dispositif pour lutter contre les addictions... La liste est encore longue de tout ce qui est proposé aux enfants, adolescents, et jeunes adultes.

La Mission Locale du Pays d'Aubagne et du Bassin de l'Huveaune

Elle est l'interlocutrice privilégiée des jeunes de 16 à 25 ans, habitant dans l'une ou l'autre des communes de l'Agglo. Elle accueille et informe sur la formation, l'emploi, le logement, la santé.

Pour tout renseignement : Mission Locale, 6 bis, Avenue Fallen, 13400 Aubagne.

Tél. : 04 42 62 83 30

E-mail :

mission.locale.aubagne@wanadoo.fr

Marc et Djamel parlent d'une seule voix : *"l'organisation de notre travail permet de déceler très vite les difficultés qu'un enfant ou un ado peut rencontrer. Nous sommes le trait d'union entre eux, les familles, les enseignants et les interlocuteurs qui interviennent dans leur environnement"*. Pour les deux animateurs, *"ce sont des jeunes qui ont grandi*

S e r v i c e J e u n e s s e



ensemble, avec eux nous construisons des projets, nous nous efforçons de maintenir le lien au fur et à mesure qu'ils grandissent. Si nous avons leur confiance et celle de leurs parents, nous ne pouvons bien sûr nous substituer à la cellule familiale. C'est là que beaucoup de choses se jouent. Nous faisons régulièrement l'état des lieux, de manière à être réactifs et à anticiper". La force de leur travail réside dans la confiance mutuelle et la proximité, mais aussi la pérennité et le suivi dans lequel il s'inscrit. Un suivi que ne néglige en rien l'élue de tutelle, la première adjointe au maire, Christine Capdeville. Marc, Djamel, Nathalie, sont unanimes : "Elle est très présente, et il est important qu'une élue suive, comme elle le fait, toutes nos actions. C'est un gage

de réussite du service". Et la réussite, pour cette équipe, "c'est de contribuer à faire de ces jeunes, des adultes responsables, des citoyens".

(*) CISPD : Conseil intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

Horaires d'ouverture au public et contact :

le lundi, de 14 h à 17 h,
mardi et mercredi de 9 h à 12 h,
le jeudi de 14 h à 17 h.
8 allée du Stade
Tel : 04 91 24 82 49



Dominique Honetzy

Conseillère municipale

Déléguée à la sécurité et à la prévention de la délinquance

“L’avenir est à la prévention”

En quoi consiste votre délégation ?

“Je travaille en étroite collaboration avec différents

services, car ma délégation est transversale. Mais plus particulièrement avec la police municipale que je vois régulièrement dans le cadre de réunions, et je fais ensuite le lien avec le maire. Sur certains aspects, j’interviens également auprès du service Jeunesse placé sous la responsabilité de Christine Capdeville, la première adjointe. Je siège dans les commissions municipales bien sûr, mais aussi au sein d’instances intercommunales comme le CISPD, la

COLS (*), qui réunissent les représentants d'Aubagne et de La Penne sur Huveaune, et les services de l'Etat tels que la Police Nationale, la Justice”.

Quels sont les dossiers sur lesquels vous travaillez ?

“Ils sont multiples et répartis sur sept commissions thématiques. Quelques exemples : une commission annuelle avec les enseignants, a lieu sous l'égide du Parquet des mineurs. L'absentéisme scolaire, la prévention de la maltraitance sont du ressort de la commission enfance, la médiation familiale, l'accès aux droits sont des questions que nous examinons avec la Maison de la Justice et du Droit. Je citerai également l'insertion professionnelle avec la Mission locale, ou encore l'observatoire de la délinquance. Autre exemple, la commission des dégradations où avec les services techniques, les éducateurs de l'AD-DAP (*) et les bailleurs sociaux, sont développées des actions afin que disparaissent les tags qui souvent dégradent les lieux publics, au profit de grafs qui pourraient réaliser prochainement des jeunes au sein d'ateliers.

Vous le voyez les champs d'intervention, en termes de réflexion et d'action, sont considérables. Avec l'ensemble des acteurs locaux, nous suivons de près l'évolution des statistiques liées à toutes formes de

délinquance, et nous évaluons au fur et à mesure, les moyens à redéployer en fonction des situations et des difficultés rencontrées”.

De tels chantiers supposent des moyens à la hauteur des enjeux, qu'en est-il ?

“La mobilisation et l'implication de tous nos partenaires sur le terrain, sont remarquables. Hélas, elles ne suffisent pas quand on sait les désengagements de l'Etat. Tout le monde s'accorde à reconnaître la place essentielle de la prévention dans tous ces domaines, mais les diminutions ou suppressions de subventions, voire de postes, dans les services publics ou les associations oeuvrant dans le social, ne permettent pas toujours de répondre aux besoins et aux attentes de nos concitoyens. Aujourd'hui, les logiques nationales nous cantonnent trop souvent dans le répressif qui ne peut être le seul horizon d'une société. L'avenir passe par la prévention”.

(*) C.I.S.P.D. : Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

C.O.L.S. : Cellule Opérationnelle Locale de Sécurité.

ADDAP : Association Départementale pour le Développement d'Action de Prévention.



Le Contrat Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, signé en 2005 entre les Communes d'Aubagne et de La Penne, l'Etat, la Région et le Département, met en œuvre des actions collectives et coordonnées dans le champ de la prévention, de la sanction et de l'éducation civique, en engageant un travail de collaboration avec de nombreux acteurs associatifs et locaux, engagés sur le terrain autour de ces questions.



© photo : Patrick Massat/Ville d'Aubagne

La nouvelle commissaire

Commissaire de police depuis plus de dix ans, Karine Paravisini a été nommée à Aubagne où elle dirige le commissariat, depuis septembre. Elle a ainsi retrouvé sa ville natale après avoir passé les deux années précédentes en Guadeloupe, en qualité de Directeur départemental de la police aux frontières.



Une présence au service des Pennois

En poste depuis le 1^{er} mars dernier, Marcel Kubiak a sous sa responsabilité quatre agents de police et un(e) agent de surveillance de la voie publique, chargée des droits de places. Il explique leur rôle et leurs missions.

“Nos missions consistent à assurer la sécurité, la

tranquillité et l’ordre publics, en privilégiant les actions préventives. Et ce, dans de nombreux domaines. Sur la voie publique bien sûr, mais aussi lorsqu’il s’agit du respect du code de l’urbanisme, de la sécurité routière, de l’enlèvement des épaves, de la fourrière pour les animaux errants, et aux abords des écoles qui sont une priorité, et où nous nous efforçons d’être présents lors des rentrées et des sorties. Nous sommes également chargés des vacances funéraires auprès des familles et dans le cimetière, des objets trouvés, des permis pour les chiens dangereux de 1^e et de 2^e catégories, et nous intervenons même en cas de querelles de voisinage ! Chaque jour de la semaine, de 7 h à 19 h 30, ainsi

que le samedi matin de 8 h à midi, nous sommes sur le pont par équipe de deux. Nous travaillons en étroite collaboration avec tous les services communaux dont nous sommes les yeux. Sillonner le territoire communal nous permet de déceler des difficultés ou des dégradations et parfois leurs auteurs. Le plus souvent, nos interventions sont liées au stationnement. Lorsque nous sollicitons un automobiliste mal garé pour le diriger sur un parking, il est fréquent qu’il nous réponde qu’il n’en a que pour deux minutes.





Il ne voit pas qu'il y en a cinq cents comme lui. Et là, ça devient un problème de sécurité. Nous avons en projet, d'initier des actions de prévention routière avec les enfants dans les classes. Ce qui permettrait de les sensibiliser – ainsi que leurs parents – aux règles du code de la route. Une autre mission revient lors de chaque période estivale. Il s'agit de l'opéra-

tion "vacances tranquilles" à laquelle nous participons, en partenariat avec la Police Nationale. L'objectif étant de surveiller par des rondes fréquentes, les habitations dont les propriétaires ou les locataires sont absents, et ainsi de prévenir toute effraction. L'insécurité à La Penne sur Huveaune ? Nous connaissons des actes de vandalisme, des

délits, mais les craintes ne sont pas toujours justifiées. Elles sont souvent associées à la seule présence d'un groupe de jeunes un peu bruyants, qui peut contribuer à un sentiment d'insécurité"...

Quelques repères...

- Départ en 2001 de la compagnie de gendarmerie (9 gendarmes) de La Penne sur Huveaune, qui passe en zone de compétence de la Police Nationale.
- Mise à disposition par la Commune de locaux administratifs pour accueillir les effectifs de la Police Nationale promis par l'Etat. Aujourd'hui, l'accueil est assuré par un seul agent.
- En moins de dix ans, les effectifs du commissariat d'Aubagne – dont La Penne dépend – ont été réduits d'un quart, passant de 127 en 2001 à 92 aujourd'hui.
- La Penne sur Huveaune compte actuellement 1 policier municipal pour 1200 habitants. Marseille compte 234 policiers municipaux pour 800 000 habitants, soit 1 pour 3400.

“La ceinture de sécurité pour les enfants, pensez-y !”

Marcel Kubiak met le doigt sur un problème trop souvent constaté. “Il n'est pas rare qu'à la sortie des classes, les parents ne passent pas la ceinture de sécurité à leurs enfants. Souvent au prétexte qu'ils ne vont pas très loin. Je voudrais leur rappeler que c'est précisément sur ces courts trajets que survient le plus grand nombre d'accidents. Ils n'ont pas conscience qu'un brusque coup de freins peut faire basculer des vies. Qu'ils soient à l'avant ou à l'arrière (pour les moins de dix ans) du véhicule, tous les enfants doivent être attachés à leur ceinture !”

Service de la Police municipale :

14, Boulevard de la Gare • Tél. 04 91 88 44 00 - Fax 04 91 36 09 26.



**Jean-Jacques
Inserra**
Agent immobilier

“Je suis installé à La Penne sur Huveaune depuis trois ans, personnellement je ne vis pas dans la peur, ni dans la crainte. Mais je connais bien le tissu commercial pennois et j’ai entendu parler de braquages dont certains commerces sont victimes notamment les jours où les recettes sont les plus importantes. C’est une réalité. La Penne n’est pas une grande ville, mais un gros village où – en ce qui me concerne – je souhaite rester et où j’ai été bien accueilli. Etant dans une période d’évolution et d’espoir, je recherche même un local plus grand, mieux adapté à mon activité”.

**Raymond
Bertaiola**
Garagiste



“L’insécurité est l’affaire de tous ! Afin de protéger les biens et les personnes, il est bon de privilégier le dialogue et la communication dans certaines zones sensibles, nommer des éducateurs et médiateurs pour canaliser et contenir des groupes de perturbateurs tentés d’organiser le désordre et la

délinquance. De même, au niveau des collectivités locales et pouvoirs publics, il est préférable d’agir avec pédagogie plutôt que d’engorger les commissariats et les tribunaux. Créer des espaces de loisirs, mettre des éducateurs, organiser des manifestations, intéresser les jeunes à des activités d’utilité

publique avec des accompagnateurs, joindre l’utile à l’agréable, créer une ambiance sereine et sécurisante. Bien sûr, c’est un travail qui demande beaucoup d’énergie et de courage, mais le jeu en vaut la chandelle et nous éviterons bien des problèmes dans un avenir proche !”



Véronique Mondino

Poissonnière

L'emploi : préoccupation numéro 1 des Français

Les Français jugent que l'emploi et le pouvoir d'achat constituent les principaux problèmes, loin devant l'insécurité. C'est ce qu'affirme un sondage Ifop paru en août dernier. D'après l'étude, l'emploi est le problème le plus important pour 38% des sondés, devant le pouvoir d'achat (22%) et la sécurité (14%).

"Je fais ce métier depuis quatorze ans ici, à La Penne. Je ne peux pas dire que je viens travailler dans la peur, d'autant que je suis rarement seule dans mon magasin, tout au long de la matinée.

La présence des clients et le passage à proximité de la po-

lice municipale, font que l'insécurité, je n'y pense pas en permanence. J'entends dire, hélas, que certains commerçants y ont été confrontés et je sais que cela n'arrive pas qu'aux autres. Mais si on vit dans cette crainte, on ne fait plus rien !"

Mohamed Sadani, Président de l'association "Nouvelle Ère"

"J'ai créé cette association il y a cinq-six ans, l'objectif était au départ de mettre en place des actions intergénérationnelles dans les domaines de la culture, du sport, des loisirs". Celui qu'ici tout le monde appelle Momo, résume son engagement associatif. Très vite, "Nouvelle Ère" s'est développée et son évolution conduit l'association vers le sport en milieu carcéral. *"Nous avons monté des équipes de foot avec des jeunes Pennois et d'autres, en difficulté ou sur le fil du rasoir. Le fait de les confronter à cet univers difficile de la prison, les fait réfléchir. Nos équipes y sont toujours bien accueillies et tout se passe très bien entre les jeunes détenus et les nôtres. Depuis deux ans nous entraînon même une équipe aux Baumettes. Nous, nous sommes là pour donner deux heures de bonheur, nous ne sommes pas là pour juger".*

Les jeunes Pennois qui arrivent dans l'association sont souvent "passés" par le service municipal de la Jeunesse. "Je les connais tous !", explique Momo qui est aussi un peu le grand-frère, le confident. "Depuis toujours", ajoute-t-il.



"Nouvelle Ère" compte aujourd'hui deux animateurs en contrat d'insertion, ce qui lui confère un rôle reconnu en termes de prévention et d'insertion. Son président se veut même force de proposition. *"Il serait judicieux de créer une maison de quartier ouverte à toutes les générations, pour faciliter les cohabitations dans nos cités"*. La question est posée et illustre la capacité d'une association à prendre place dans la vie citoyenne.



**Maison de la justice et du droit.
Il y en a 130 en France, dont celle
d'Aubagne, créée en 2001
et ouverte à tous.**

Une justice plus proche
Un droit plus accessible

La Maison de la Justice et du Droit du Pays d'Aubagne est un service judiciaire de proximité, mis en place par le Tribunal de Grande Instance (TGI) de Marseille et la ville d'Aubagne. Assurer un

accueil et une écoute de tous les citoyens, et plus particulièrement les plus en difficulté, faciliter l'accès au droit, informer les victimes et les aider dans leurs démarches, proposer des modes de règlement amiable des litiges, contribuer à la lutte contre la petite et moyenne délinquance, sont parmi les nombreuses missions de cet équipement public, depuis sa création en 2001. Le nombre de celles et ceux qui s'y rendent en dit long sur son utilité, son efficacité, et sa capacité à répondre aux questions et aux attentes de chacun. Après un premier niveau d'accueil assuré par Guylaine Vergnes – adjointe de Laurence Chartoire, greffière responsable de la MJD - le public est ensuite

orienté vers l'une des quinze permanences existantes au sein de l'établissement (notamment Aide aux victimes [AVAD], l'enfant et la famille, médiation familiale, prévention des difficultés des entreprises, sauvegarde de l'enfance, SOS Femmes).

Gratuité et confidentialité

Laurence Chartoire précise : *“Ici, les informations, les consultations sont sous le sceau de la gratuité et de la confidentialité, et le fait d'avoir regroupé tous les interlocuteurs sociaux, associatifs ou judiciaires,*

en un même lieu, facilite grandement le parcours des usagers. Certains ne connaissent pas leurs droits, d'autres croient les connaître ou ont des doutes, d'autres encore viennent parfois pour mieux comprendre un jugement. Les situations sont très diverses". Si elle a permis de rapprocher les citoyens de la justice et du droit, la MJD est aussi l'un des partenaires majeurs des services municipaux (Aubagne et La Penne sur Huveaune) oeuvrant dans le cadre du CISPD, des autres services de l'Etat, de la Mission locale. Elle a tissé des liens avec les communes alentour et l'ensemble des acteurs locaux. Parmi les nouveautés proposées, quatre permanences supplémentaires : pour le droit des étrangers, le droit au logement opposable, un conciliateur de justice, la Halde (*).

Accueil et écoute de tous

Mais aussi un centre de ressources qui permet une consultation libre, et sur place, de revues et autres ouvrages "grand public" et d'Internet. Laurence Chartoire ajoute : *"Nous organisons également des séances collectives d'information à la demande et en direction de catégories professionnelles, nous participons à des débats, des rencontres – avec les seniors par exemple lors de la Semaine bleue -. Nous avons même une exposition itinérante intitulée "Les jeunes, la justice, la citoyenneté", qui s'adresse aux scolaires."* Le volet

judiciaire n'est pas moins important et permet, uniquement sur convocation, de rencontrer magistrats et délégués du Procureur de la République, représentants du service pénitentiaire d'insertion, de la protection judiciaire de la jeunesse, du service provençal d'encouragement et de soutien, de réparation pénale. Des outils de la prévention pour répondre aux petites infractions, ou pour proposer des alternatives aux poursuites.

Repères

En 2009, "L'accès au droit" a accueilli 5000 personnes, et "l'activité judiciaire" un peu plus de 3000. En 2010, pour les six premiers mois, les chiffres sont respectivement de 3000 et 1500.

(*) La Halde intervient et peut aider dans les situations de discriminations définies par la loi.

Contact :

Maison de la Justice et du Droit

26 cours Voltaire

Tél. : 04 42 36 98 10

Lundi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Mardi et mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Jeudi de 9h à 17h

Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h



Mairie de la Penne sur Huveaune
www.mairie-lapennesurhuveaune.fr
Directeur de la publication : Pierre Mingaud
Rédaction/crédit photos : J.R.
Maquette : Plume Graphique
Photogravure : ADEOcom
Imprimerie : Imprimerie du Levant